

## Consensus sur un mode de scrutin pour le Québec

<b>Caractéristiques de base</b>	
Type de mode de scrutin	Modèle mixte compensatoire
Répartition des sièges (circonscription – compensation)	Ratio autour de 60% – 40%
Nombre de sièges	Fixe
<b>Modalités du mode de scrutin</b>	
Type de compensation	Proportionnelle nationale avec redistribution régionale
Seuil de représentation	3%
Nombre de votes sur le bulletin	2 : un pour la circonscription et un pour le parti
Méthode de calcul	Méthode de Hare (la plus proportionnelle)
Double candidature	Permise
Nombre de régions	17 régions
<b>Mesures positives</b>	
Circonscriptions d'exception	127 sièges dont un pour les Îles-de-la-Madeleine et l'autre pour le Nunavik
Conception géographique des listes	Régionales
Nature des listes	Fermées avec alternance entre les sexes sur les listes (dont 50% commençant par une femme)
Femmes	Obligation des partis de se doter d'un plan d'action en matière d'égalité et bonifications financières versées aux partis selon les résultats obtenus (pourcentage d'élues).
Diversité ethnoculturelle	Adopter la définition du Conseil des Relations Interculturelles: « personnes immigrantes et membres des minorités visibles » Adapter les mesures sur celles pour les femmes
<b>Date d'élection</b>	
Élections déterminées à l'avance	À date fixe
Aspect pratique	Le dimanche

Produit par : l'Association pour la Revendication des Droits Démocratiques (ARDD) [www.ardd.qc.ca](http://www.ardd.qc.ca)  
 le Collectif Féminisme et Démocratie (CFD) [www.feminismeetdemocratie.ca](http://www.feminismeetdemocratie.ca)  
 le Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec (MDCQ) [www.mdcq.qc.ca](http://www.mdcq.qc.ca)